

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### COVID-19 : CREATION DE LA PREMIERE UNITE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION A LA REUNION

*Saint-Denis, le 28 mai 2020*

Après leur prise en charge dans les unités COVID-19 du CHU Nord, certains patients nécessitent un passage dans un lit de soins de suite et réadaptation (SSR). Cette période de réadaptation s'effectue dans une unité de SSR, spécialement dédiée à l'accueil de ce type de patients. La première unité SSR COVID-19 de La Réunion accueille ses premiers patients ce 28 mai, au sein de la Clinique Saint Vincent. Toutes les mesures ont été prises, tant par le CHU que par la Clinique Saint Vincent, pour assurer un transfert et une prise en charge optimale des patients.

#### APRES LA REANIMATION, LES SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION

Les unités de soins de suite et de réadaptation (SSR) visent à fluidifier les parcours de prise en charge des patients, en évitant une hospitalisation prolongée dans un lit de médecine ou de réanimation. Elles permettent ainsi d'assurer un retour à la vie courante des patients par une phase de réadaptation.

En effet, le parcours de soins de certains patients ne s'arrête pas à la sortie du service de réanimation. Parce qu'ils ont été intubés - pour les cas les plus graves - durant une période pouvant aller jusqu'à 4 semaines, ces patients, stables médicalement, rejoignent des unités de soins de suite et de réadaptation (SSR) pour une hospitalisation de plusieurs semaines afin d'y recevoir des soins remédiant tant au stress post-traumatique, qu'à des déficiences musculaires que respiratoires, ou des problèmes digestifs, de dénutrition, ou tout simplement de grande fatigue. Les séquelles d'une prise en charge en réanimation peuvent être importantes et la prise en charge en SSR sera donc réalisée sur-mesure.

Afin d'anticiper l'évolution de la crise sanitaire à La Réunion, conformément aux recommandations émises par le ministère de la santé, l'ARS de La Réunion a publié un appel à candidature le 6 Avril 2020 concernant la mise en œuvre d'unités COVID 19 en SSR. Trois établissements ont été sélectionnés sur le territoire : la Clinique Saint-Vincent, la Clinique de la Paix, établissements du groupe de Santé CLINIFUTUR et l'institut Robert Debré. **L'ARS a décidé d'activer la première Unité de SSR le 28 mai 2020 à la Clinique Saint-Vincent.**

#### ACCUEIL DES PREMIERS PATIENTS EN SSR DES LE 28 MAI

Après un travail en étroite collaboration avec l'ARS et le CHU Nord sur l'organisation des filières, des protocoles et des procédures de prise en charge, la Clinique Saint-Vincent accueille ses premiers patients à compter du 28 mai. Les caractéristiques spécifiques de l'unité de SSR dédiée :

- Un service indépendant et isolé avec des circuits de prise en charge dédiés et flux différenciés
- Le placement des patients en chambre individuelle avec limitation des contacts
- L'accès à un plateau technique adapté et sécurisé
- Des équipements de protections individuelles pour le personnel

Toutes les mesures ont été prises afin d'accueillir les malades dans des conditions d'hygiène et de sécurité optimales et de permettre une prise en charge avec un programme personnalisé de soins adaptés tant aux patients qu'aux professionnels de santé